

BOTTLE

MAIN PANEL – EN AND FR

Pyceze®

Bronopol BP 50% w/v

Bronopol BP 50 % p/v

FUNGICIDE FOR ATLANTIC SALMON AND RAINBOW TROUT EGGS, FRY, AND
SMOLTS/FINGERLINGS

FONGICIDE POUR LES ŒUFS, ALEVINS ET TACONS/SAUMONEAUX DU SAUMON DE
L'ATLANTIQUE ET DE LA TRUITE ARC-EN-CIEL

Merck Logo

X¹ Litre

Distributed By/Distribué par:

Intervet Canada Corp.

Subsidiary of/filiale de Merck & Co., Inc.

16750, route Transcanadienne

Kirkland, QC H9H 4M7

DIN: 02298880

Batch No./Lot:

Expiry Date/Pér.:

¹1 Litre or 5 Litre depending on presentation.

LEFT PANEL

PRESENTATION: A clear fluid containing 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol (bronopol) 50% w/v.

INDICATIONS: For the prevention of, and for the reduction of severity and spread of fungal infections (*Saprolegnia* spp.) in Atlantic salmon and Rainbow trout eggs, fry, and smolts/fingerlings.

DOSAGE AND ADMINISTRATION: Refer to the package insert for dosage instructions and methods of administration.

CAUTION: Do not contaminate surface waters or ditches with product, diluted product or used container. Do not re-use the container for any other purpose. Any unused product and containers should be disposed of in accordance with local regulations. See package insert for additional cautions regarding the use of this product.

WARNINGS: Do not use in adult fish. Do not use in salmonid eggs for human consumption. Irritating to eyes and skin. Do not smoke, drink or eat when using the product and wash hands carefully after use. Wear suitable protective clothing, impermeable gloves and face shield when using the product. After contact with the skin, wash immediately and - in case of contact with the eyes - rinse immediately with plenty of water and seek medical advice.

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN.



IRRITANT

Close container after use. Store in the original container. Protect contents from light. Do not store above 25°C.

RIGHT PANEL

PRÉSENTATION : Liquide translucide renfermant du 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol (bronopol) à 50 % p/v.

INDICATIONS : Pour la prévention, l'atténuation et la réduction de la propagation des infections fongiques (*Saprolegnia* spp.) chez les œufs, les alevins et les tacons/saumoneaux du saumon de l'Atlantique et de la truite arc-en-ciel.

POSOLOGIE ET ADMINISTRATION : Consulter le feuillet d'information à l'intérieur pour obtenir des directives détaillées sur la posologie et les méthodes d'administration.

MISES EN GARDE : Ne pas contaminer l'eau de surface ni les fossés avec le produit, sa solution diluée ou le contenant vide. Ne pas réutiliser le contenant à d'autres fins. Éliminer tout reste de produit inutilisé ainsi que les contenants conformément à la réglementation locale. Consulter le feuillet d'information à l'intérieur pour connaître les autres précautions relatives à l'utilisation de ce produit.

AVERTISSEMENT : Ne pas utiliser chez les poissons adultes. Ne pas utiliser chez les œufs de salmonidés destinés à la consommation humaine. Irritant pour les yeux et la peau. Ne pas fumer, boire ni manger pendant l'utilisation du produit et se laver les mains méticuleusement après l'utilisation. Porter des vêtements protecteurs appropriés, des gants imperméables et un écran facial pendant l'utilisation du produit. Se laver immédiatement après tout contact avec la peau; en cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à grande eau et consulter un médecin.

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Refermer le contenant après l'utilisation. Conserver dans le contenant d'origine. Ne pas exposer le contenu à la lumière. Ne pas entreposer à moins de 25 °C.

CARTON

MAIN PANEL – EN AND FR

Pyceze®

Bronopol BP 50% w/v

Bronopol BP 50 % p/v

FUNGICIDE FOR ATLANTIC SALMON AND RAINBOW TROUT EGGS, FRY, AND
SMOLTS/FINGERLINGS

FONGICIDE POUR LES ŒUFS, ALEVINS ET TACONS/SAUMONEAUX DU SAUMON DE
L'ATLANTIQUE ET DE LA TRUITE ARC-EN-CIEL

Merck Logo

5 x X¹ Litre

Distributed By/Distribué par:

Intervet Canada Corp.

Subsidiary of/filiale de Merck & Co., Inc.

16750, route Transcanadienne

Kirkland, QC H9H 4M7

DIN: 02298880

Batch No./Lot:

Expiry Date/Pér.:

¹1 Litre or 5 Litre depending on presentation.

LEFT PANEL

PRESENTATION: A clear fluid containing 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol (bronopol) 50% w/v.

INDICATIONS: For the prevention of, and for the reduction of severity and spread of fungal infections (*Saprolegnia* spp.) in Atlantic salmon and Rainbow trout eggs, fry, and smolts/fingerlings.

DOSAGE AND ADMINISTRATION: Refer to the package insert for dosage instructions and methods of administration.

CAUTION: Do not contaminate surface waters or ditches with product, diluted product or used container. Do not re-use the container for any other purpose. Any unused product and containers should be disposed of in accordance with local regulations. See package insert for additional cautions regarding the use of this product.

WARNINGS: Do not use in adult fish. Do not use in salmonid eggs for human consumption. Irritating to eyes and skin. Do not smoke, drink or eat when using the product and wash hands carefully after use. Wear suitable protective clothing, impermeable gloves and face shield when using the product. After contact with the skin, wash immediately and - in case of contact with the eyes - rinse immediately with plenty of water and seek medical advice.

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN.



IRRITANT

Close container after use. Store in the original container. Protect contents from light. Do not store above 25°C.

Right Panel

PRÉSENTATION : Liquide translucide renfermant du 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol (bronopol) à 50 % p/v.

INDICATIONS : Pour la prévention, l'atténuation et la réduction de la propagation des infections fongiques (*Saprolegnia* spp.) chez les œufs, les alevins et les tacons/saumoneaux du saumon de l'Atlantique et de la truite arc-en-ciel.

POSOLOGIE ET ADMINISTRATION : Consulter le feuillet d'information à l'intérieur pour obtenir des directives détaillées sur la posologie et les méthodes d'administration.

MISES EN GARDE : Ne pas contaminer l'eau de surface ni les fossés avec le produit, sa solution diluée ou le contenant vide. Ne pas réutiliser le contenant à d'autres fins. Éliminer tout reste de produit inutilisé ainsi que les contenants conformément à la réglementation locale. Consulter le feuillet d'information à l'intérieur pour connaître les autres précautions relatives à l'utilisation de ce produit.

AVERTISSEMENT : Ne pas utiliser chez les poissons adultes. Ne pas utiliser chez les œufs de salmonidés destinés à la consommation humaine. Irritant pour les yeux et la peau. Ne pas fumer, boire ni manger pendant l'utilisation du produit et se laver les mains méticuleusement après l'utilisation. Porter des vêtements protecteurs appropriés, des gants imperméables et un écran facial pendant l'utilisation du produit. Se laver immédiatement après tout contact avec la peau; en cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à grande eau et consulter un médecin.

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Refermer le contenant après l'utilisation. Conserver dans le contenant d'origine. Ne pas exposer le contenu à la lumière. Ne pas entreposer à moins de 25 °C.

PACKAGE INSERT

Pyceze®

DIN: 02298880

Presentation

A clear fluid bath additive containing bronopol BP 50%w/v for administration to holding water in tanks containing Atlantic salmon and Rainbow trout eggs, fry, and smolts/fingerlings.

Indications

For the prevention of, and for the reduction of severity and spread of fungal infections caused by *Saprolegnia* spp. in Atlantic salmon and Rainbow trout eggs, fry, and smolts/fingerlings.

Dosage and Administration

Eggs:

Use 1 ml of PYCEZE per 10 litres of incubation water (equivalent to 50 mg bronopol per litre) for 30 minutes. Treat daily until the onset of hatching.

The correct amount of product per volume of incubator should be measured and mixed with a small volume of incubator water prior to addition to the incubator. Undiluted product in direct contact may damage the surface of plastic troughs.

Use only the measuring cylinder provided to measure out the correct amount of product. After use, rinse the measuring cylinder carefully and add the rinsings back into the incubator water.

Flow rates to the incubator must be such that a complete exchange of the incubator water is achieved in 30 minutes or less following the end of the treatment period.

It is essential that the fish eggs be exposed to a homogeneous concentration of PYCEZE throughout the treatment period. This may be achieved by recirculation of the water during the treatment or by the continuous addition of PYCEZE to form a flush-through system. It is important to maintain the flow rate in the incubator during the treatment period to that normally used on the farm to prevent any physical damage to the sensitive eggs.

Use the following equations to calculate the amount of product required, depending on your choice of application. It is recommended that you do not change the configuration of your system. The treatment time may appear longer than 30 minutes - this is to allow time for the product to disperse so that each egg receives the correct dose for the correct time.

Re-circulation: (dose = 1 ml per 10 L water = 50 mg bronopol/ L)

The total treatment dose is added to the system over the time it takes for the water to circulate once through the system (Administration Time) to achieve proper mixing. Circulation of the medicated water is then continued for the treatment time of 30 minutes.

$$\text{Administration Time (min)} = \frac{\text{Incubator \& pipework volume (litres)}}{\text{Flow rate (litres/min)}}$$

$$\text{Dose of PYCEZE (ml)} = \frac{\text{Incubator and pipework volume* (litres)}}{10}$$

* = including volume of water PYCEZE is diluted in for administration to incubator (Administration Volume)

Add the dose of PYCEZE during the calculated Administration Time, and then circulate for 30 minutes. The flow of unmedicated water should then resume.

Continuous addition: (dose = 1 ml per 10 L water = 50 mg bronopol/L)

Treatment is added to the system over the time it takes for the water already in the system to achieve the correct dose level. Addition of medicated water is then continued for the treatment time of 30 minutes.

$$\text{Administration Time (min)} = \left(\frac{\text{Incubator \& pipework volume (litres)}}{\text{Flow rate (litres/min)}} \right) + 30$$

$$\text{Dose of PYCEZE (mL)} = \frac{[\text{Flow rate (litres/min)} \times \text{Administration Time (min)}]}{10} +$$

$$\frac{\text{Volume used to dilute Pyceze (litres)*}}{10}$$

* = Volume of water PYCEZE is diluted in for administration to inflow of incubator (Administration Volume)

Add the dose of PYCEZE during the calculated Administration Time, leaving the in-flow water unchanged.

A laminated instruction card is provided to illustrate these calculations.

It is recommended that dead eggs are removed on a regular basis to avoid this becoming a source of further fungal infection.

Avoid unnecessary movement of eggs during treatment.

Dosage and Administration (Contd.)

FRY AND SMOLTS/FINGERLINGS:

Use 1 mL PYCEZE per 25 litres of treatment water (equivalent to 20 mg bronopol per litre) for 30 minutes. Treat daily for 14 consecutive days.

The correct amount of product per volume of treatment water should be measured using the cylinder provided and mixed with a small volume of treatment water before addition. Undiluted product in direct contact may damage the surface of plastic tanks.

Use only the measuring cylinder provided to measure out the correct amount of product. After use, rinse the measuring cylinder carefully and add the rinsings back into the treatment unit. Flow rates to the treatment unit must be such that a complete exchange of the water is achieved in 60 minutes or less following the end of the treatment period.

Stop the water flow into the treatment unit and add the diluted product at several points to aid mixing. It is recommended that oxygen be diffused into the treatment unit throughout the treatment period to maintain an oxygen level above 7 mg/litre.

Movement of the fish and oxygen diffusion during treatment will ensure mixing of the product through the treatment water. The treatment unit volume may be reduced to limit the amount of product used. Care should be taken when doing this not to unduly stress the fish by lack of space or oxygen availability.

The amount of product required can be calculated using the following equation.

$$\text{Dose of Pyceze (ml)} = \frac{\text{Treatment Volume (litres)}}{25}$$

After 30 minutes treatment time resume the unmedicated water flow to the treatment unit.

For treatment of freshwater cages the net should be raised to a depth of 1 to 2 meters depending on the biomass of fish. The cage to be treated should then be surrounded by an impervious tarpaulin to completely isolate it. Oxygen should be supplied and treatment carried out as above. Once the 30 minutes treatment time is completed the tarpaulin should be removed and the nets lowered to the original depth.

Avoid netting smolts/fingerlings prior to treatment as scale loss reduces the tolerance of the fish to the treatment regimen.

Do not treat smolts prior to transfer to sea pen as treatment effect on adaption to sea water has not been studied.

Caution

Data indicate that the toxicity profile of PYCEZE may be adversely affected by exposure to intense ultra violet (UV) light. It is therefore recommended that, where UV filters are used in recirculation and or flow through incubation for salmonid eggs and fish, water containing PYCEZE is not passed through the filter.

This formulated product is designed for the prevention of, and for the reduction of severity and spread of fungal infections in Atlantic salmon and Rainbow trout eggs, fry and smolts/fingerlings, following dilution and water borne administration. However, at levels far greater than the treatment dose, the product could be harmful to other aquatic life.

Do not contaminate surface waters or ditches with product, diluted product or used container. Do not re-use the container or measuring cylinder for any other purpose.

Any unused product and containers should be disposed of in accordance with local regulations.

Warnings

Do not use in adult fish.

Do not use in salmonid eggs for human consumption.



IRRITANT

Irritating to eyes and skin.

Do not smoke, drink or eat when using the product and wash hands carefully after use.

Wear suitable protective clothing, impermeable gloves (0.3 mm nitrile rubber) and face shield when using the product. After contact with the skin, wash immediately and - in case of contact with the eyes - rinse immediately with plenty of water and seek medical advice.

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN.

Storage

Close container after use.

Do not store above 25°C.

Store in the original container.

Package Quantities

1 litre and 5 litres

Manufacturer

Intervet Canada Corp.

Subsidiary of/filiale de Merck & Co., Inc.

16750, route Transcanadienne

Kirkland, QC H9H 4M7

1-866 683-7838

Revision Date

19 August 2024

® Intervet International B.V. Used under license

PACKAGE INSERT

Pyceze®

DIN: 02298880

Présentation

Additif liquide translucide pour bassins d'élevage renfermant du bronopol BP à 50 % p/v pour l'administration dans l'eau de viviers contenant des œufs, des alevins et des tacons/saumoneaux du saumon de l'Atlantique et de la truite arc-en-ciel.

Indications

Pour la prévention, l'atténuation et la réduction de la propagation des infections fongiques causées par *Saprolegnia* spp. chez les œufs, les alevins et les tacons/saumoneaux du saumon de l'Atlantique et de la truite arc-en-ciel.

Posologie et administration

Œufs:

Utiliser 1 mL de PYCEZE pour 10 litres d'eau d'incubation (soit l'équivalent de 50 mg de bronopol par litre) pendant 30 minutes. Traiter quotidiennement jusqu'au début de l'éclosion des œufs.

La quantité appropriée de produit, telle que déterminée en fonction du volume de l'incubateur, doit être mesurée et mélangée à une petite portion de l'eau d'incubation avant l'ajout dans l'incubateur. Le contact direct avec le produit non dilué pourrait endommager la surface des auges de plastique.

N'utiliser que l'éprouvette graduée fournie pour mesurer la quantité appropriée de produit. Après l'usage, rincer l'éprouvette avec soin et ajouter l'eau de rinçage à l'eau de l'incubateur.

Le débit d'alimentation de l'incubateur doit être tel que l'eau de l'incubateur soit remplacée en 30 minutes ou moins après la fin de la période de traitement.

Il est essentiel que les œufs des poissons soient exposés à une concentration homogène de PYCEZE pendant toute la durée de la période de traitement. Pour ce faire, on peut procéder soit à la recirculation de l'eau pendant le traitement, soit à l'ajout continu de PYCEZE dans un système à passage unique. Il est important que le débit dans l'incubateur pendant la période de traitement soit le même qu'en temps normal afin de prévenir tout dommage physique aux œufs très fragiles.

Utiliser les équations qui suivent pour calculer la quantité de produit requise, selon le type d'application voulu. Il est recommandé de ne pas modifier la configuration de votre système. La durée du traitement peut sembler plus longue que 30 minutes – c'est qu'un peu de temps est alloué pour la dispersion du produit, de sorte que chaque œuf reçoive la dose appropriée de produit pendant la période requise.

Recirculation : (dose = 1 ml aux 10 L d'eau = 50 mg de bronopol/L)

La dose totale requise pour le traitement est graduellement intégrée au système durant un cycle complet de circulation de l'eau (Temps d'administration) pour obtenir un mélange adéquat. La circulation de l'eau médicamenteuse se poursuit ensuite pour la période de traitement de 30 minutes.

$$\text{Temps d'administration (min)} = \frac{\text{Volume de l'incubateur et des conduites (litres)}}{\text{Débit (litres/min)}}$$

$$\text{Dose de PYCEZE (mL)} = \frac{\text{Volume* de l'incubateur et des conduites (litres)}}{10}$$

* = y compris le volume de l'eau de dissolution de PYCEZE avant l'ajout dans l'incubateur (Volume d'administration)

Ajouter la dose de PYCEZE durant le Temps d'administration calculé, puis laisser circuler pendant 30 minutes, après quoi la circulation de l'eau non médicamenteuse est rétablie.

Ajout continu : (dose = 1 mL aux 10 L d'eau = 50 mg de bronopol/L)

Le traitement est ajouté au système pendant le temps requis pour que l'eau déjà dans le système atteigne la concentration voulue. L'administration de l'eau médicamenteuse se poursuit ensuite en continu pour la période de traitement de 30 minutes.

$$\text{Temps d'administration (min)} = \left(\frac{\text{Volume de l'incubateur et des conduites (litres)}}{\text{Débit (litres/min)}} \right) + 30$$

$$\text{Dose de PYCEZE (mL)} = \frac{[\text{Débit (litres/min)} \times \text{Temps d'administration (min)}]}{10} +$$

$$\frac{\text{Volume de dissolution de Pyceze (litres)*}}{10}$$

* = volume de l'eau de dissolution de PYCEZE avant l'ajout dans le débit entrant de l'incubateur (Volume d'administration)

Ajouter la dose de PYCEZE durant le Temps d'administration calculé, sans modifier le débit entrant de l'eau.

Ces calculs sont reproduits sur une fiche d'instructions laminée.

Il est recommandé d'enlever régulièrement les œufs morts afin d'éviter qu'ils ne deviennent une nouvelle source d'infection fongique.

Éviter de déplacer inutilement les œufs pendant le traitement.

Posologie et administration (suite)

ALEVINS ET TACONS/SAUMONEAUX :

Utiliser 1 mL de PYCEZE pour 25 litres d'eau de traitement (soit l'équivalent de 20 mg de bronopol par litre) pendant 30 minutes. Traiter quotidiennement pendant 14 jours consécutifs.

La quantité appropriée de produit déterminée en fonction du volume d'eau de traitement doit être mesurée à l'aide de l'éprouvette graduée fournie, et mélangée à une petite portion de l'eau de traitement avant l'ajout. Le contact direct avec le produit non dilué pourrait endommager la surface des viviers de plastique.

N'utiliser que l'éprouvette graduée fournie pour mesurer la quantité appropriée de produit. Après l'usage, rincer l'éprouvette avec soin et ajouter l'eau de rinçage à l'eau de traitement. Le débit d'alimentation dans la cellule de traitement doit être tel que l'eau soit remplacée en 60 minutes ou moins après la fin de la période de traitement.

Interrompre l'alimentation d'eau vers la cellule de traitement et ajouter le produit dilué à différents endroits pour faciliter le mélange. Il est recommandé de diffuser de l'oxygène dans la cellule de traitement pendant toute la période de traitement afin de maintenir un niveau d'oxygène supérieur à 7 mg/litre.

Pendant le traitement, le mouvement des poissons et de l'oxygène assure le mélange du produit avec l'eau de traitement. Le volume de la cellule de traitement peut être réduit pour diminuer la quantité de produit requise. Si on souhaite procéder ainsi, il faut prendre garde de ne pas stresser indûment le poisson par manque d'espace ou d'oxygène.

La quantité requise de produit peut être calculée à l'aide de l'équation qui suit.

$$\text{Dose de PYCEZE (mL)} = \frac{\text{Volume de traitement (litres)}}{25}$$

Après 30 minutes de traitement, rétablir la circulation de l'eau non médicamenteuse dans la cellule de traitement.

Pour le traitement de paniers d'élevage en eau douce, relever le panier à 1 à 2 mètres de profondeur, selon la biomasse des poissons. Le panier à traiter doit alors être entouré d'une bâche imperméable qui l'isole complètement. Fournir de l'oxygène et procéder au traitement conformément aux directives ci-dessus. Une fois les 30 minutes de traitement écoulées, retirer la bâche et abaisser les paniers à la profondeur initiale.

Éviter de manipuler les saumoneaux/tacons au filet avant le traitement, étant donné que la perte d'écailles réduit la tolérance des poissons au traitement par ce produit.

Ne pas traiter les saumoneaux avant leur transfert dans des cages d'élevage en pleine mer, les effets du traitement sur l'adaptation à l'eau de mer n'ayant pas été étudiés.

Mises en garde

Les données montrent que l'exposition au rayonnement ultraviolet (UV) intense peut affecter le profil de toxicité de PYCEZE de manière défavorable. Par conséquent, dans les installations où l'on utilise des filtres UV dans les systèmes d'incubation des œufs et des juvéniles de salmonidés à recirculation ou à débit continu, il est recommandé de ne pas faire circuler l'eau contenant PYCEZE à travers le filtre.

Ce produit formulé est conçu pour la prévention, l'atténuation et la réduction de la propagation des infections fongiques chez les œufs, les alevins et les tacons/saumoneaux du saumon de l'Atlantique et de la truite arc-en-ciel, après dilution et dispersion hydrophile. Toutefois, à des concentrations largement supérieures à la dose de traitement, ce produit pourrait être nocif pour d'autres organismes aquatiques.

Ne pas contaminer l'eau de surface ni les fossés avec le produit, sa solution diluée ou le contenant vide. Ne pas réutiliser le contenant ni l'éprouvette graduée à d'autres fins.

Tout reste de produit inutilisé et tous les contenants doivent être éliminés conformément à la réglementation locale.

Avertissement

Ne pas utiliser chez les poissons adultes.

Ne pas utiliser chez les œufs de salmonidés destinés à la consommation humaine.



IRRITANT

Irritant pour les yeux et la peau.

Ne pas fumer, boire ni manger pendant l'utilisation du produit et se laver les mains méticuleusement après l'utilisation.

Porter des vêtements protecteurs appropriés, des gants imperméables (en caoutchouc nitrile de 0,3 mm) et un écran facial pendant l'utilisation du produit. Se laver immédiatement après tout contact avec la peau; en cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à grande eau et consulter un médecin.

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Entreposage

Refermer le contenant après l'utilisation.

Ne pas conserver à plus de 25 °C.

Conserver dans le contenant d'origine.

Ne pas exposer le contenu à la lumière.

Contenants offerts

1 litre et 5 litres

Fabricant

Intervet Canada Corp.

Subsidiary of/filiale de Merck & Co., Inc.

16750, route Transcanadienne

Kirkland, QC H9H 4M7

1-866 683-7838

Date de révision

19 août 2024

® Intervet International B.V., utilisée sous licence